CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

SPÉCIALISATION

DROIT DU TRAVAIL

UNE MENTION DE SPÉCIALISATION EN USAGE DANS LA PROFESSION

POUR TOUS LES AVOCATS INTERVENANT DANS LES RELATIONS ENTRE SALARIÉS ET EMPLOYEURS

Le certificat de spécialisation « droit du travail » valorise l'expertise de l'avocat dans la gestion des relations juridiques liées au monde du travail, qu'elles soient individuelles ou collectives. L'avocat conseille, assiste ses clients, employeurs privés et salariés, **dans les problématiques juridiques et les représente dans divers contentieux sociaux, tels que le licenciement, le harcèlement et la discrimination, tout en les accompagnant dans la recherche d'une solution négociée.**

QUI PEUT SE SPÉCIALISER ?

Tout avocat justifiant d'une pratique professionnelle continue **d'au moins 4 années au moment de la demande.**

POURQUOI ACQUÉRIR UNE SPÉCIALISATION DROIT DU TRAVAIL ?

- Pour dynamiser votre exercice professionnel devenez spécialiste en droit du travail, **une des 28 mentions de spécialisation fixées par arrêté du garde des Sceaux.**
- Pour valoriser l'image de votre cabinet et améliorer la lisibilité de vos compétences par le public. La spécialisation représente **un gage de qualité, de crédibilité, de valorisation des prestations et de sécurité pour la clientèle.**
- Pour garantir le développement de votre cabinet et de votre activité. La reconnaissance d'une compétence spécifique est **une réelle valeur ajoutée dans un environnement de plus en plus concurrentiel.**

AVANTAGES PRATIQUES

- Toute mention de spécialisation peut être **utilisée sur l'ensemble de vos supports de communication** : papeterie, publicité, site Internet, etc...
- **Indexation claire au sein de l'Annuaire des avocats de France**, consultable en ligne par le grand public et mis à jour régulièrement par le Conseil national des barreaux.
- Vous pouvez également solliciter **une qualification spécifique** qui vous permet de préciser un champ juridique d'intervention privilégié au sein de la mention de spécialisation. **Cette demande doit nécessairement être présentée lors du dépôt de la candidature.**

QUEL COÛT ?

Les droits d'inscription de **800 €** doivent être acquittés au moment du dépôt du dossier.

ENTRETIEN DE VALIDATION DE LA MENTION

L'entretien dure 40 minutes et se tient devant un jury composé de deux avocats spécialistes, un universitaire et un magistrat. Le jury procède à l'entretien du candidat sur la base de son dossier et vérifie, par une mise en situation professionnelle, que les compétences de l'avocat sont acquises dans le domaine de spécialisation revendiqué.

PROCHAINES SESSIONS

- Le 04 juin 2025
- Le 16 septembre 2025
- Le 02 octobre 2025
- Le 10 décembre 2025

Retrouvez toutes les informations en flashant ce QR Code ou en envoyant un e-mail à **specialisation@cnb.avocat.fr**

ATTENTION le dépôt des dossiers doit être réalisé **en ligne plus de 2 mois avant la session considérée !**

BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service spécialisation du CNB pour tout besoin de précision :

specialisation@cnb.avocat.fr
+ 33 (0)1 53 30 24 79

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS